

ENSEMBLE RÉNOVONS NOTRE VILLE !



Castillon 2032
+ confort

Je suis
PROPRIÉTAIRE
Je souhaite
RÉNOVER
mon logement



Réhabilitation
globale



Amélioration
énergétique



Adaptation
de votre logement
(vieillesse ou
situation de handicap)

Des professionnels
vous accompagnent

GRATUITEMENT

tout au long
de votre projet

inCité
BORDEAUX • MÉTROPOLIS • TERRITOIRES

SoliHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Castillon-la-Bataille

Ne pas jeter sur la voie publique



Les conditions principales à respecter

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Vous vous engagez à conventionner le logement financé avec l'ANAH

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

Vos revenus ne dépassent pas les plafonds de ressources de l'ANAH

Le logement doit avoir été construit il y a plus de 15 ans.

Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt des demandes de subventions.



Les 6 étapes de votre projet

1



Présentation du projet et éligibilité

2



Visite du logement
Étude de faisabilité

3



Accompagnement
(devis, autorisations)

4



Dépôt des demandes
de subventions

5



Accord des
subventions

6



Visite de
conformité



Lancement
des travaux



Versement des
subventions



Contact

05 57 19 05 99

aideauxtravaux-castillon@incite-bordeaux.fr

Lundi 9h30-12h30

Mercredi 14h-17h